

Conseil communal du
14 mars 2019 à 19h30 à la salle du Conseil communal de
l'Administration communale, place Leblanc 13 à Comblain-au-Pont

Ordre du jour

Séance publique

1 Fabriques d'églises - Comptes - Saint-Joseph - Oneux - 2018 1.857.073.521.8

Il est proposé d'approuver les comptes 2018 de la Fabrique de l'église Saint-Joseph à Oneux sous réserve des corrections apportées par le chef diocésain le 21/02/2019, à savoir :

R23 - D53 : Placement effectué en 2017. Déjà inclu au compte de 2017 (2.606,00€)

R23 = 0

D53 = 0

Les comptes 2018 de la Fabrique de l'église Saint-Joseph - Oneux après modifications apportées par le Chef diocésain, font apparaître :

Total Recettes : 4.292,23 €

Total Dépenses : 2.336,11 €

Excédent : 1.956,12 €.

2 Fabriques d'églises - Comptes - Sacré-Coeur - Poulseur - Approbation du compte 2018 par le Service des fabriques d'église 1.857.073.521.8

Il est proposé d'approuver le compte pour l'exercice 2018 de la Fabrique d'Eglise Sacré-Coeur de Jésus de Poulseur, celui-ci se présentant comme suit :

Recettes : 59.047,71 € - Dépenses : 57.805,26 € = Excédent de 1.242,45 €.

Félicitation pour la tenue des comptes est adressée par le chef diocésain.

3 Convention avec le Musée (Centre d'interprétation) de la Pierre de Sprimont concernant la subvention wallonne pour des "Actions de sensibilisation au travail de la pierre ornementale en Ourthe-Amblève" - Programme 2019 - Octroi d'une subvention de 17.000 € à l'asbl communale les découvertes de Comblain pour la poursuite des travaux d'édification du mur géologique sur le site de l'ancienne carrière souterraine du petit banc à Géromont : approbation 1.852.4

Afin de soutenir le projet de "Mur géologique", comme les années précédentes, et en réponse à une demande de l'asbl les découvertes de Comblain, le Collège communal propose au Conseil communal :

- D'octroyer une subvention de 17.000 € à l'asbl les découvertes de Comblain pour la poursuite de l'édification du mur géologique dans le cadre du programme 2019 des "Actions de sensibilisation au travail de la pierre ornementale en Ourthe-Amblève" faisant l'objet d'une demande de subvention au SPW via la convention avec le Musée de la Pierre de Sprimont ;
- De liquider la subvention directement ; la commune pouvant réclamer son remboursement à l'asbl les découvertes de Comblain en cas de non respect des conditions pré-citées ;
- Si la subvention régionale devait ne pas être acquise, aucune subvention ne serait octroyée à l'asbl en 2020 afin de répartir l'impact budgétaire de cette subvention de 17.000 € sur deux années et non sur une seule année.

4 Régie Communale Ordinaire "Agence de Développement Local (ADL) de Comblain-au-Pont" - Approbation du budget pour l'exercice 2019 par la tutelle - Arrêté ministériel du 07 février 2019 communiqué au Conseil communal par le Collège 1.82

Mention de cet arrêté doit être portée au registre des délibérations du Conseil communal de Comblain-au-Pont en marge de l'acte concerné.

Simple prise d'acte.

5 Soumission, pour approbation, du rapport financier 2018 (fonction 84010) du PCS de l'Ourthe. 1.842

Le Conseil est invité à approuver le rapport financier 2018 (fonction 84010) du PCS de l'Ourthe. Dépenses totales de 128.444,96 euros, subsidiées par la Région Wallonne - cohésion sociale - à hauteur de 85.430,85 euros. Un montant de 15.554,07 euros est à charge des communes de Comblain-au-Pont (50%), Hamoir (25%) et Ferrières (25%).

6 DEVELOPPEMENT Rural - Circulaires relatives au PCDR Circulaire 2019/01 et son arrêté ministériel signé le 01/02/2019 1.777.81

La circulaire 2015/01 relative au PCDR est abrogée.

La nouvelle circulaire 2019/01 relative au PCDR est en vigueur depuis le 15 février 2019.

Les principales évolutions annoncées par le Ministre sont les suivantes :

- *"simplifications relatives à la validation de la composition des CLDR et du règlement d'ordre intérieur ;*
- *précisions et simplifications pour la demande de prolongation d'un PCDR ;*
- *simplifications et réductions des étapes relatives à l'approbation et la concrétisation d'un projet de développement rural :*
 - *suppression, pour une large majorité des projets, de l'étape "accord de principe",*
 - *dossier d'attribution de marché directement approuvé par l'administration, ... ;*
- *simplifications dans le cadre d'un projet d'addendum ;*
- *modalités relatives à la réalisation d'opérations foncières ;*
- *simplifications pour la transmission des rapports annuels" ;*

Suivant la chronologie d'une opération de développement rural (ODR), la circulaire reprend les chapitres suivants :

- 1. Dispositions relatives à la recevabilité et à l'approbation des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR) ainsi qu'à leur prolongation ;*
- 2. Dispositions relatives aux modalités d'approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR) et de son règlement d'ordre intérieur (ROI) ;*
- 3. Dispositions relatives aux modalités de demande et d'approbation d'un addendum ;*
- 4. Dispositions relatives aux modalités de demande d'une convention pour la réalisation de projets inscrits dans les PCDR approuvés par le Gouvernement wallon ;*
- 5. Dispositions relatives aux taux de subvention applicables aux projets inscrits en convention dans le cadre d'un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon ;*
- 6. Dispositions relatives à l'engagement budgétaire des conventions ;*
- 7. Dispositions relatives aux modalités d'approbation de l'avant-projet ;*
- 8. Dispositions relatives aux modalités d'approbation du projet définitif ;*

9. Dispositions relatives aux modalités d'approbation de l'attribution du marché (adjudication) ;

10. Dispositions relatives aux modalités d'élaboration et de transmission du rapport annuel de l'opération de développement rural ;

11. Projets fonciers.

7 Développement rural - Convention-faisabilité 2019 portant sur la fiche-projet P1.14 du PCDR ayant pour objet le "Développement d'un pôle d'infrastructures avec services aux associations et à la population à Comblain-au-Pont" renommée "Réaménagement du bâtiment Le Cercle en maison des associations"

Coût global estimé du projet : 541.696,54 € tva

Montant de la subvention (maximum 80%) : max. 420.848,28 €

Provision pour l'étude du projet (5% de la subvention estimée en convention) : 21.042,41 € 1.777.81

Suite à l'accord de principe de Monsieur le Ministre René COLLIN, en charge de la ruralité, la Direction du Développement rural soumet à l'approbation du Conseil communal un projet de "Convention-faisabilité 2019".

Le programme financier, la fiche-projet actualisée P1.14 du PCDR et ses annexes font partie intégrante de la convention.

- Coût global estimé du projet : 541.696,54 € tva
- Montant de la subvention (maximum 80%) : max. 420.848,28 €
- Provision pour l'étude du projet (5% de la subvention estimée en convention) : 21.042,41 €

Le délai pour le dépôt du dossier de projet définitif à l'administration (SPW) sera de 18 mois à partir de la notification de la convention.

Un marché de services pour la désignation d'un auteur de projet devra donc être lancé prochainement.

8 Soumission, pour approbation, du rapport financier article 18 2018 (fonction 84011) du PCS de l'Ourthe. 1.842

Le Conseil est invité à approuver le rapport financier article 18 2018 (fonction 84011) du PCS de l'Ourthe. Des dépenses ont été effectuées pour un montant total de 6.021,99 euros, subsidiées en totalité. L'ASBL La Teignouse est bénéficiaire de ce subside.

9 Budget Communal 2019 - réformation du budget 2019 - Services ordinaire et extraordinaire 2.073.521.1

10 Cours de réadaptation professionnelle - Promotion sociale 1995/..

Association de projet "Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève" - Approbation du rapport d'activité et des comptes 2017. 1.851.369

En application de l'article L1522-4, §7 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et à l'article 31, chapitre 5 des statuts de la Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève, le rapport d'activité ainsi que les comptes de l'Association de projet doivent être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Approbation du rapport d'activité et des comptes 2017 de l'Associaton.

11 Wallonie - Bruxelles Enseignement. Mandats. Conseil de participation du Home d'Accueil de Comblain-au-Pont. 1.851.19

12 Ourthe-Ambève-Logement - Désignation des représentants du Conseil communal au Conseil d'Administration. 1.778.532

Demande d'Ourthe-Ambève-Logement de retirer la décision de désignation des représentants du Conseil communal au C.A. d'Ourthe-Ambève-Logement dans l'attente de la communication par O.A.L. de la répartition, dans ses différentes instances, des mandats à attribuer aux différents partis en fonction de la clef d'Hondt. Le Collège propose de répondre favorablement à la demande.

13 Plan d'Investissement Communal 2019-2021 (PIC) - Adhésion au marché stock de curage de l'AIDE et approbation de la convention relative à ce marché 1.712

Dans le cadre du Programme d'Investissement Communal 2019-2021 (PIC), l'AIDE a passé un marché stock de curage dont les communes peuvent bénéficier en approuvant la convention relative à ce marché.

En effet, lorsque les projets à inscrire dans le PIC 2019-2021 auront été validés par le Conseil, l'AIDE réalisera, à charge de la SPGE, les examens endoscopiques nécessaires. Toutefois, afin de permettre la réalisation de ces endoscopies, les canalisations doivent être propres. Dès lors, un curage préalable est souvent nécessaire.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil communal d'adhérer au marché passé par l'AIDE.

14 Plan d'Investissement Communal 2019-2011 - Plan stratégique transversal 2019-2025 relatif aux travaux de voiries . 1.712

Objet des services : Plan d'Investissement Communal 2019-2011 - Plan stratégique transversal 2019-2025 relatif aux travaux de voiries.

Le présent cahier spécial des charges est relatif à un marché de services de code CPV 71240000-2 et 71313410-2 défini par le règlement européen (CE) n°213/2008.

Commentaire : Le marché de services porte sur :

Division 1. Part Communale voiries

- Fiche projet PIC de la rue Vieille Rue de Géromont et rue de la Passerelle à Poulseur.
- Etat des lieux avec fiches projet : Des voiries, des chemins agricoles, des chemins ou sentiers structurant les déplacements en mode doux.
- C.1.1. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Excepté mise en adjudication, suivi des travaux et réceptions. a) Rénovation voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la rue de la Passerelle à Poulseur.
- C.2.1. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Mise en adjudication, suivi et réceptions suivi des travaux et réceptions. a) Rénovation de la voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la voirie de la rue de la Passerelle à Poulseur.
- [Option exigée] C.3.1. Surveillance de chantier a) Rénovation voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la rue de la Passerelle à Poulseur.

Division 2. Part Communale Egouttage. Cette division sera cédée à l' A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton des communes de la province de Liège) dès approbation du Plan d'Investissement

Communal (PIC) 2019-2021. La décision d'attribution du marché sera prise sous réserve de l'obtention par l'AIDE de l'accord de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) de prendre en charge le coût du service.

- C.1.2. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Excepté mise en adjudication, suivi des travaux et réceptions. a) Egouttage de la rue Vieille Rue de Géromont. b) Sous réserve des résultats de l'endoscopie du réseau existant, rénovation de l'égouttage de la rue de la Passerelle à Poulseur. Mise en adjudication, suivi des travaux et réceptions. a) Rénovation voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la rue de la Passerelle à Poulseur

- C.2.2. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Mise en adjudication, suivi et réceptions suivi des travaux et réceptions. a) Egouttage de la rue Vieille Rue de Géromont. b) Sous réserve des résultats de l'endoscopie du réseau existant, rénovation de l'égouttage de la rue de la Passerelle à Poulseur

- [Option exigée] C.3.2. Surveillance de chantier : a) Egouttage de la rue Vieille Rue de Géromont. b) Sous réserve des résultats de l'endoscopie du réseau existant, rénovation de l'égouttage de la rue de la Passerelle à Poulseur

Lieu de prestation du service : Commune de Comblain-au-Pont, Place Leblanc, 13 à 4170 Comblain-au-Pont

Ce marché est divisé en tranches :

- * Tranche ferme : Tranche de marché 1: Fiches projets rue Vieille Rue de Géromont et rue de la Passerelle

Estimé à : 2.500,00 € (HTVA)

- * Tranche ferme : Tranche de marché 2 : Etat des lieux fiches projets voiries y compris voiries agricoles et voiries ou sentiers de liaisons

Le timing sera le même que celui établi pour l'élaboration du Plan stratégique transversal de la Commune de Comblain-au-Pont (projet finalisé au 1er juin 2019).

Le prix tiendra compte des fiches déjà réalisées dans le cadre du PCDR, fiches étant néanmoins à réactualiser.

- * Tranche conditionnelle : Tranche de marché 3 : C.1.1. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Excepté mise en adjudication, suivi des travaux et réceptions. a) Rénovation voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la rue de la Passerelle à Poulseur.

Commande et date de début à fixer en fonction de l'approbation du P.I.C. par la Région wallonne et la SPGE

- * Tranche conditionnelle : Tranche de marché 4 : C.1.2. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Excepté mise en adjudication, suivi des travaux et réceptions. a) Egouttage de la rue Vieille Rue de Géromont. b) Sous réserve des résultats de l'endoscopie du réseau existant, rénovation de l'égouttage de la rue de la Passerelle à Poulseur. Mise en adjudication, suivi des travaux et réceptions. a) Rénovation voirie de la vieille rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la rue de la Passerelle à Poulseur.

Cette tranche sera cédée à l' A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des communes de la province de Liège) dès approbation du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021.

- * Tranche conditionnelle : Tranche de marché 5 : C.2.1. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Mise en adjudication, suivi et réceptions suivi des travaux et réceptions. a) Rénovation de la voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la voirie de la rue de la Passerelle à Poulseur.

Commande et date de début en fonction de l'approbation des documents de marché et de l'inscription budgétaire ainsi que de la délivrance des autorisations requises.

- * Tranche conditionnelle : Tranche de marché 6 : C.2.2. Auteur de projet et coordinateur santé sécurité des projets du Programme d'Investissements communal 2019-2021 : Mise en adjudication, suivi et réceptions suivi des travaux et réceptions. a) Egouttage de la rue Vieille Rue de Géromont. b) Sous réserve des résultats de l'endoscopie du réseau existant, rénovation de l'égouttage de la rue de la Passerelle à Poulseur

Cette tranche sera cédée à l' A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des

communes de la province de Liège) dès approbation du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021.

* Tranche conditionnelle : Tranche de marché 7 : C.3.1. Surveillance de chantier a) Rénovation voirie de la rue Vieille Rue de Géromont avec aménagement éventuel d'un espace parking avec ou sans garages. b) Rénovation de la rue de la Passerelle à Poulseur.

Option. Commande et date de début en fonction de l'approbation des documents de marché et de l'inscription budgétaire ainsi que de la délivrance des autorisations requises.

* Tranche conditionnelle : Tranche de marché 8 : C.3.2. Surveillance de chantier : a) Egouttage de la rue Vieille Rue de Géromont. b) Sous réserve des résultats de l'endoscopie du réseau existant, rénovation de l'égouttage de la rue de la Passerelle à Poulseur

Option. Cette tranche sera cédée à l' A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des communes de la province de Liège) dès approbation du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander une tranche et/ou de ne pas donner suite à ces missions de surveillance des travaux, sans que l'adjudicataire puisse prétendre à une indemnité ou un dédommagement quelconque.

15 Demande par Madame Nicole Maréchal, Conseillère communale du Groupe ECOLO, en l'attente d'une finalisation du Règlement d'Ordre Intérieur de notre Conseil, de pouvoir communiquer des documents aux collègues conseillers communaux en passant par les services communaux ou de les envoyer soi-même aux autres membres du Conseil (y compris le Collège). Autorisation de communication d'adresse mail entre membres du Conseil communal. 2.075.1

Proposition suite à la suggestion de Madame Nicole MARECHAL :

Suggère aux conseillers communaux d'échanger leur adresse mail (différente de celle prévue pour l'envoi des documents officiels relatifs au conseil communal) afin d'assurer les échanges d'information dans les temps utiles.

Suggère que les communications entre l'ensemble des conseillers communaux soient également adressées à l'adresse info@comblainaupont.be considérant l'intérêt pour les services communaux d'avoir connaissance des documents échangés par rapport aux points de l'ordre du jour du Conseil communal, les avis de chaque conseiller pouvant apporter un éclairage utile à la préparation des points ou/et présenter les options différentes pouvant être présentées au vote.

Fait savoir que la proposition d'un nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal sera élaborée en s'inspirant notamment du modèle de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Le modèle UVCW peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.uvcw.be/actualites/2,129,1,0,7811.htm> .

16 Conseil communal : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 05 février 2019 2.075.1.077.7

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 05 février 2019.

17 Présentation du concept de "Transition" ainsi que de l'association "Comblain en Transition" et ses activités. 1.777

Comblain en Transition viendra présenter au Conseil communal et au public l'historique, le contexte, les actions et les perspectives de "Comblain en Transition"

Huis-Clos

18 Nomination à titre définitif d'un maitre de psychomotricité, à raison de 8P/s, dans un emploi définitivement vacant, à partir du 1er avril 2019. 1.851.11.08